

Informations clés pour l'investisseur

Mis à jour le _____

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FCP BOA SECURITE

OPCVM Obligations et Autres Titres de Créances

N° Agrément : FCP/ 2021-01

Société de gestion : BOA Capital Asset Management (BMCE Group)

OBJECTIFS ET POLITIQUE DE L'INVESTISSEMENT

L'objectif du fonds est de fournir aux investisseurs, sur un horizon de placement recommandé de 3 ans, un instrument financier qui vise à générer une performance supérieure à l'indicateur de référence **85% Taux 3 ans Cote d'Ivoire + 15% Taux Moyen Pondéré Interbancaire à une semaine**.

Le FCP BOA Sécurité n'est pas indiciel, l'indice de référence constitue un indicateur de comparaison à posteriori de la performance.

La politique d'investissement de ce fonds repose sur une stratégie active d'allocation d'actifs sur les produits de taux. A titre de diversification peut investir sur des produits actions pour générer de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence. Le Fonds sera exposé aux obligations (dettes souveraines, dettes subordonnées et dettes privées) à 70 % au moins de l'actif net. Il n'y a pas de règles de répartition stricte entre la dette publique et dette privée. Le fonds peut investir dans d'autres OPCVM agréé par le Conseil Régional et pourrait s'intéresser à investir dans des FCP de droit étranger dans la limite des expositions autorisées par l'instruction 66/CREPMF/2021. Le Fonds peut investir jusqu'à 10% de l'actif net en actions cotées à la BRVM ou tout autre marché réglementé en fonctionnement régulier et ouvert au public au sein de l'UMOA.

La stratégie de gestion consiste, principalement, à établir un univers de valeurs ciblées grâce à un processus d'investissement encadré qui respecte les étapes suivantes :

- Analyse macroéconomique
- Allocation globale par émetteur
- Détermination du positionnement sur la courbe
- Implémentation du portefeuille

La réalisation de l'objectif de gestion passe par la sélection des instruments financiers en optimisant le couple risque-rendement. Les critères retenus lors de la sélection des instruments dans l'univers d'investissement sont : l'analyse du risque, les taux de rendement, la liquidité du marché et le suivi des ratings. La gestion optimise le timing des interventions sur le marché en tenant compte des anticipations sur l'évolution des taux pour un positionnement optimal sur la courbe.

Ce fonds est un OPCVM géré activement. La composition du portefeuille est laissée à la discrétion du gestionnaire financier, sous réserve du respect des limites réglementaires, de la politique d'investissement, et des analyses risque. La gestion du Fonds étant active et discrétionnaire, les positions du fonds et les pondérations peuvent différer sensiblement de la composition de l'indicateur.

PROFIL DE RISQUE DE L'INVESTISSEUR



Cet indicateur reflète l'exposition de l'OPCVM avec prédominance des marchés de taux.

Il a pour but d'aider l'investisseur à comprendre les incertitudes quant aux pertes et gains pouvant avoir un impact sur son investissement.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds.
- La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risques.
- Ce fonds est classé en catégorie 2 en raison de son exposition permanente en obligations à hauteur d'au moins 70 % de son actif net.

Le fonds n'est pas garanti en capital.

Risques non suffisamment pris en compte par l'indicateur, auxquels ce fonds peut être exposé et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative :

- **Risque de crédit** : le Fonds est investi dans des titres dont la qualité de crédit peut se détériorer, il existe donc un risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. En cas de dégradation de la qualité de crédit d'un émetteur, la valeur des obligations peut baisser.
- **Risque de liquidité** : les marchés sur lesquels le Fonds intervient peuvent être affectés par un manque de liquidité temporaire. Ces dérèglements de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le Fonds peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions.
- **Risque de marché** : la valeur des investissements peut varier en fonction de la variation des cours des actifs et des valeurs financières
- **Pour plus d'informations sur les risques, veuillez-vous référer au prospectus du fonds**

100

100

100

100

AUTRES INFORMATIONS

- Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 1 an toutefois les rachats demeurent possible à tout moment
- Les rachats demeurent possibles à tout moment
- Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues et centralisées chaque semaine jusqu'au mardi à 17h et sont exécutées à la prochaine Valeur Liquidative calculée le mercredi suivant.
- Cette part acquise à l'issue de la souscription est une part de distribution.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais à charge de l'investisseur, prélevés lors des souscriptions ou des rachats	Assiette	Taux moyen N-1
Commission de souscription	Valeur liquidative X nombre de parts	1,00% TTC
Commission de rachat	Valeur liquidative X nombre de parts	0,00% TTC

Les commissions de souscription et de rachat affichés constituent les maxima applicables et sont acquises à la société de gestion.

Les frais courants sont constitués de divers frais prélevés du 01/01 au 31/12/2021 (frais de gestions, droit de garde, frais bancaires, redevance AMF-UMOA, commission sur actifs sous gestion, honoraire CAC). Ces frais peuvent varier d'un exercice à l'autre.

Frais prélevés par le Fonds en N-1	Montant	Taux
Frais courant	40 992 148	0,605%
Frais prélevés par le Fonds dans certaines conditions	N/A	N/A
Commission de performance	0	0%

- Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.
- Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer au point 2.14 du prospectus à la rubrique frais et commissions du Prospectus, disponible sur le site internet www.boakam.com

PERFORMANCES PASSES

	*OPCVM	Indicateur de référence
2021	5,0%	4,91%

*Performance annualisée

- Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

- Les frais et commissions sont inclus dans les performances exprimées.
- Ce Fonds a été agréé le 19 mars 2021
- Les performances affichées sont calculées en FCFA.
- La gestion de ce fonds n'est pas indiciaire, l'indicateur présenté est un indicateur de référence.

INFORMATIONS PRATIQUES

- BOA CAPITAL SECURITIES (BKS) est le dépositaire de ce fonds
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques de l'OPCVM sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à : BOA CAPITAL ASSET MANAGEMENT – Plateau, Boulevard de la République Avenue Crozet, 2ème étage Immeuble XL 01 BP 4854 ABJ 01 ou à l'adresse électronique suivante : information@boacapital.com.
- La VL est disponible sur le site internet : www.boakam.com
- La législation fiscale dans le pays d'origine de l'OPCVM peut avoir un impact sur les investisseurs. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du Fonds ou de votre conseiller fiscal. Particulièrement pour la Côte d'Ivoire, les plus-values réalisées dans le cadre des placements en OPCVM sont exonérées de l'impôt sur les sociétés. Aussi, les revenus distribués par les OPCVM sont exonérés de l'impôt sur les revenus des valeurs mobilières (IRVM).
- La responsabilité de BOA CAPITAL ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM

Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur www.boakam.com

Cet OPC est agréé depuis le 19 mars 2021 par l'AMF-UMOA sous le numéro FCP/ 2021-01.
BOA Capital Asset Management est agréée le 19 décembre 2009 par l'AMF-UMOA sous le numéro SG/09-001